

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN.NE CONSTRUCTEUR BOIS



LÉONARD
DE VINCI



Formation en apprentissage en Terminale

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un.e technicien.ne de la « construction bois » qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés...

Le/la titulaire du Baccalauréat professionnel TCB sera amené.e à :

La Terminale baccalauréat professionnel s'effectue en 1 an : 15 jours en école et 15 jours en entreprise.

Les activités du technicien.ne seront:

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois.
 - Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la charpente et de la construction bois.
 - Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe.
- préparation,
 - fabrication,
 - logistique,
 - mise en oeuvre sur chantier
 - maintenance,
 - suivi et contrôle qualité.



Pourquoi choisir l'apprentissage ?

La formation par apprentissage permet à l'élève de bénéficier d'une prise en charge financière totale des frais de scolarité (l'entreprise paye la formation). Elle va permettre d'obtenir une rémunération chaque mois ainsi que le statut "salarié".

L'alternance vous apportera également une expérience professionnelle de 12 mois et vous permettra d'obtenir un diplôme identique à celui délivré lors de la formation initiale. Pas de routine, pas le temps de s'ennuyer.

Que faire après le Baccalauréat Professionnel ?

À l'issue de la formation, deux possibilités envisageables :

➤ Insertion dans la vie professionnelle :

Dans l'entreprise d'accueil ou dans une autre société et exercer le métier de Technicien.ne constructeur Bois / Charpentier-ière Bois

➤ Poursuite d'études :

Les élèves peuvent poursuivre en :

- BTS Systèmes Constructifs, Bois et Habitats
- Titre Pro Constructeur Bois (Apprentissage)
- Titre Pro Charpentier Bois (Apprentissage)

Le programme ?

➤ **Enseignement Général :**
Français, Histoire/Géographie/EMC, Math/Sciences, Anglais, Arts Appliqués, EPS.

➤ **Enseignements Professionnels :**
Ens. Professionnel, Co-Intervention en Maths et Français, Réalisation du chef d'œuvre, Prévention-Santé-Environnement, Economie-Gestion.

La démarche à suivre ?

- 1 Contacter par mail le responsable de la formation : christophe.faidherbe@ufafresc.fr
Condition d'admission : sur dossier et entretien.
- 2 Rechercher une entreprise avec le responsable de la formation.
- 3 Signer le contrat d'apprentissage afin de valider l'intégration définitive.

